Septembre-Décembre | 2024

NEWSLETTER CCIO

- **Rencontre CCIO/MEF**
- **Rencontre CCIO/ PM**
- **Atelier sur les instruments juridiques**
- **Rencontre CCIO /MCI**
- **Rencontre avec les partenaires**
- **L'importation dans un contexte économique actuel**
- **Budget 2024-2025**
- **Révision du CGI**

RENCONTRE CCIO ET LE MINISTRE DES DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, MONSIEUR ALFRED METELLUS

Le 11 décembre, la CCIO a rencontré le nouveau Ministre de l'Économie et des Finances, Monsieur Alfred Metellus, accompagné de son directeur de Cabinet, Monsieur Fritz-Gérald Louis.

Lors de cette réunion, plusieurs points cruciaux relatifs à la relance économique ont été abordés afin d'examiner les mesures nécessaires pour soutenir et dynamiser les entreprises dans le contexte actuel. Nous avons également parlé de l'importance de la création d'un comité de travail sur le CGI suite au report de la mise en application dudit code.

Nous avons mis en avant les défis croissants liés à la libre circulation des marchandises. En effet, l'insécurité persistante complique les trajets entre les points de collecte et de distribution, entrainant une augmentation significative des coûts logistiques. Il a été proposé d'explorer des solutions afin de garantir un transport sûr et accessible pour les entreprises, favorisant une fluidité des échanges commerciaux.

Nous avons également discuté sur l'arrêt de travail au sein de la Direction Générale des Impôts. Nous avons souligné l'importance de la continuité des services administratifs car l'impact au niveau de la fiscalité des entreprises et des difficultés qui en découlent paralysent toute activité économique.

Pour encourager une relance des activités économiques, plusieurs propositions ont été avancées, notamment l'assouplissement des procédures de dédouanement et l'accélération des formalités administratives, liées au Quitus fiscal et à la Patente ainsi que la mise en place de mécanismes simplifiés pour le paiement des bordereaux par virement bancaire, dans le but de réduire les délais et faciliter les transactions des entreprises.

RENCONTRE CCIO ET LE PREMIER MINISTRE, MR. ALIX DIDIER FILS AIMÉ

La CCIO a participé à une rencontre entre le Premier Ministre, M. Alix Didier Fils-Aimé et des représentants du secteur privé des affaires le 3 décembre dernier afin d'échanger sur les enjeux majeurs liés à la situation en général.

Cette réunion particulièrement constructive, a permis de poser les bases d'une communication permanente entre le gouvernement et le secteur privé des affaires.

Nous sommes convaincus que seule une collaboration étroite entre le gouvernement et le secteur des affaires permettra de relever les défis économiques actuels et de bâtir les fondations d'un développement durable et inclusif pour le pays.

ATELIER SUR LES INSTRUMENTS JURIDIQUES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX LIÉS AU COMMERCE ET À L'INVESTISSEMENT

Le 31 octobre dernier, la CCIO a participé à un atelier consacré à la divulgation des instruments juridiques et de l'agenda législatif relatifs au commerce et à l'investissement.
Lors de cet évènement, une présentation détaillée de la nouvelle plateforme de demande d'enregistrement d'entreprises et de recherche d'antériorité a été faite, marquant une étape significative dans la simplification des démarches administratives pour les entrepreneurs.

Cette plateforme innovante permet aux utilisateurs de vérifier directement sur le site du ministère la disponibilité d'un nom commercial. En éliminant les lourdeurs des processus traditionnels, elle vise à faciliter les démarches des propriétaires d'entreprises, offrant ainsi un gain de temps et une plus grande transparence.L'accent a également été mis sur l'agenda législatif des instruments juridiques relatifs au commerce et à l'investissement.

Ce projet vise à réaliser un inventaire évaluatif de ces instruments pour les adapter et les moderniser. L'objectif est double: d'une part, renforcer la performance de l'environnement des affaires; d'autre part, positionner plus efficacement le pays dans le paysage mondial du commerce et de l'industrie.

Les thématiques abordées lors de cet atelier sont d'une importance capitale pour notre Chambre de commerce, qui s'efforce de représenter au mieux les intérêts des entreprises du secteur privé. La plateforme et l'agenda législatif présentés constituent des outils essentiels pour renforcer la compétitivité et stimuler les investissements dans le pays.

RENCONTRE CCIO / MCI

RÉPUBLIQUE D'HAITI

Ministère du Commerce

&

de l'Industrie

MCI/JM/DCQPC/0082/09/2024 **30 septembre 2024**

N°..... Port-au-Prince, le.....

MORATOIRE SUR L'AVIS MCI/JM/DCQPC/0018/08/24

Le Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI) informe le public en général, les fabricants, importateurs et distributeurs de produits alimentaires en particulier que suite à une rencontre avec les membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ouest (CCIO) sur les difficultés rencontrées dans la mise en application de l'avis **MCI/JM/DCQPC/0018/08/24** un moratoire de trois (3) mois est accordé pour son application effective.

Le Ministère du Commerce et de l'Industrie, dans le souci de protéger les droits des consommateurs, informe le public en général et les opérateurs économiques en particulier qu'à partir du 3 janvier 2025 tous les produits locaux et/ou importés qui ne respectent pas cette disposition réglementaire ne seront pas autorisés à la vente.

A cet effet, les Inspecteurs dudit Ministère veilleront à la stricte application de cette mesure.

James MONAZARD
Ministre

8, Rue Légitime - HT 6112 -23, Bois Verna HT 6114 - Port-au-Prince, Haïti • Tèls.: (509) 4730-2691; 2943-1868
E-mail : mci_haiti@yahoo.fr - mcidirectiongenerale@yahoo.com - mci.secretariatduministre@gmail.com - www.mci.gouv.ht

Une rencontre entre des membres de la CCIO et le Ministre du Commerce et de l'Industrie, Mr James Monazard, s'est déroulée le jeudi 19 septembre 2024, pour discuter sur l'avis relatif à l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées.

Les intervenants à cette rencontre ont présenté leurs points de vue concernant la circulaire. Les diverses contraintes exposées à cette réunion portaient sur le temps d'écoulement des stocks existants et ceux qui sont déjà en cours d'expédition et qui donc ne seront pas conformes à cet avis. Tout changement doit être effectué par le fabricant chargé de la production. Haïti étant situé au milieu de pays hispanophones et anglophones, le français et le créole nécessitent un délai d'implémentation.

Suite à cette rencontre, le MCI a sorti une note pour informer d'une prolongation du délai d'application de trois (3) mois. La CCIO et le MCI s'engagent à travailler ensemble pour un avenir économique durable. Ce premier dialogue s'inscrit dans une série de rencontres à venir, reflétant une volonté partagée de favoriser un cadre réglementaire qui soit à la fois rigoureux et adapté à la réalité des entreprises haïtiennes.

RENCONTRE AVEC LES PARTENAIRES

Dans le cadre de sa démarche de coopération et de développement, La CCIO a organisé au cours du mois d'octobre, une série de rencontres avec ses différentes institutions partenaires, afin de consolider les liens existants et explorer de nouvelles perspectives de collaboration.

"La pierre n'a point d'espoir d'être autre chose qu'une pierre. Mais, de collaborer, elle s'assemble et devient temple. "
- Antoine de Saint-Exupéry

Ces réunions ont permis aux différents partenaires de rencontrer la nouvelle Présidente de la Chambre, Mme Martine L. Cuvilly.

Témoignant d'un intérêt à renforcer la collaboration, ces échanges ont été l'occasion de partager nos visions, des idées, d'évaluer les résultats passés des principaux partenariats et de discuter des initiatives futures.

En ce moment, solidifier les liens est plus que nécessaire, car c'est en nous unissant que l'on va pouvoir faire face aux défis socio-économiques actuels afin de créer un aller mieux et sortir le pays de cette crise.

La CCIO remercie tous les principaux partenaires qui ont répondu favorablement à notre demande de rencontre.

Le Ministre de l'Economie et des Finances, M. James Monazard et la Présidente de la CCIO, Mme Martine Cuvilly

Chers Entrepreneurs,

Dans un monde des affaires en constante évolution, rester compétitif et se développer efficacement est un défi de taille. Face à ces enjeux, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ouest se positionne comme un partenaire stratégique incontournable pour propulser votre entreprise vers de nouveaux sommets.

Michael Paul
Secrétaire Général CCIO

REJOIGNEZ LA CCIO

PROPULSEZ VOTRE ENTREPRISE VERS DE NOUVEAUX SOMMETS

1. Un réseau solide pour des opportunités d'affaires inégalées

Notre Chambre de Commerce regroupe un large éventail d'entrepreneurs, d'experts et de décideurs issus de divers secteurs d'activité. En y adhérant, vous accédez à un réseau de contacts précieux qui peut favoriser des partenariats stratégiques, vous ouvrir de nouveaux marchés et multiplier vos opportunités d'affaires. Le réseautage devient ainsi un levier pour accélérer votre croissance.

2. Un accompagnement sur mesure pour maximiser votre succès

Nous comprenons que chaque entreprise est unique. C'est pourquoi nous offrons un accompagnement personnalisé adapté à vos besoins spécifiques. Nos experts sont à votre disposition pour vous fournir des conseils avisés, des ressources pertinentes et des formations ciblées afin de renforcer vos compétences et d'optimiser vos processus. En rejoignant notre Chambre de Commerce, vous bénéficiez d'un soutien continu pour surmonter les défis et saisir les opportunités.

UNE ADHÉSION QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

Rejoindre notre Chambre de Commerce, c'est investir dans l'avenir de votre entreprise. C'est vous donner les moyens de réussir dans un environnement compétitif, tout en contribuant activement à la dynamisation de l'économie locale.

3. Une voix forte pour défendre vos intérêts

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ouest (CCIO) joue un rôle clé dans la défense des intérêts de ses membres auprès des instances gouvernementales et des régulateurs. En nous rejoignant, vous contribuez à faire entendre la voix des entrepreneurs et à influencer les politiques publiques qui impactent votre secteur. Ensemble, nous sommes plus forts et plus capables de faire bouger les lignes en faveur de la communauté entrepreneuriale.

4. Des ressources et outils exclusifs pour rester à la pointe

Nos membres ont accès à une vaste gamme de ressources, allant des études de marché aux rapports économiques en passant par des outils innovants pour améliorer leur productivité. Ces ressources exclusives vous permettent de rester informé des dernières tendances, d'anticiper les évolutions du marché et de prendre des décisions éclairées pour le développement de votre entreprise.

5. Dans la situation de crise profonde et prolongée que nous vivons, il est essentiel que le Secteur Privé se solidarise et parle d'une même voix. Notre Chambre de Commerce, se reposant sur une solide réputation et une expérience de plusieurs années, est l'organe le plus indiqué pour défendre vos intérêts, coopérer et dialoguer avec le Secteur Public.

6. Vous aussi pouvez faire partie du Conseil d'Administration de la CCIO en devenant membre du Conseil élargi (jusqu'à 19 membres) et ainsi participer à nos actions et nous aider à mieux atteindre nos objectifs. Vous pourrez également être candidat à n'importe quel poste du CA aux prochaines élections qui ont lieu chaque 2 ans.

L'IMPORTATION DANS UN CONTEXTE ECONOMIQUE ACTUEL

Lors d'une interview sur Magik 9 le 4 septembre, Monsieur Jean-Luc Auguste, Vice-Président de la CCIO, a abordé les raisons, selon lui, qui expliquent cette variation. Il a fait référence à la circulation des biens qui coûtent aujourd'hui beaucoup plus cher aux entreprises, en raison des risques de pertes qui sont plus élevés. Ce phénomène entraine une augmentation du prix des marchandises sur le marché local, donc affecte considérablement le pouvoir d'achat des ménages.

Il estime que les problèmes de cash-flow et l'incertitude d'un climat sécuritaire sont des éléments qui peuvent rendre un importateur réticent à placer commande.

Les données exposant la variation des importations de biens en Haïti révèlent l'impact de la réalité actuelle sur la partie du commerce haïtien dont les marchandises proviennent de l'extérieur. En effet, les tableaux ci-dessous, que nous avons recueillis de CARGO FAX, montrent une baisse significative des importations.

	Aug'24	vs. Jul'24	vs. Aug'23
Shipments	1,872	13.3%	(15.6%)
Containers	3,630	15.9%	(19.8%)
C/S Ratio	1.94	2.90	2.04
KG (millions)	214	2.0%	(23.8%)

	Oct'24	vs. Sep'24	vs. Oct'23
Shipments	1,782	231.2%	209.3%
Containers	3,443	(12.2%)	(11.3%)
C/S Ratio	1.93	2.07	1.91
KG (millions)	340	62.9%	48.2%

BUDGET 2024 -2025

Le conseil des Ministres a adopté le budget 2024-2025 le 30 septembre dernier. Communiqué dans le moniteur du 1er octobre, le nouveau budget est constitué d'une enveloppe globale de 325 445 000 000 HTG, marquant une hausse de 26,9 % par rapport aux 254 820 620 000 du budget rectificatif de 2023-2024.[1]

Alors que le gouvernement a pour projet de collecter davantage de recettes, soit une prévision qui dépasse également de 25% celle du budget de l'année dernière, de nombreuses entreprises haïtiennes continuent de lutter pour survivre face à l'insécurité persistante qui paralyse les opérations commerciales.

De plus, plusieurs d'entre elles ont dû fermer leur porte, accentuant ainsi la crise économique déjà présente. Dans un tel climat, comment le gouvernement compte-t-il procéder pour atteindre ses objectifs budgétaires ? Quoi qu'il en soit, sa mise en œuvre dépendra de la capacité de ce dernier à surmonter les obstacles économiques et sécuritaires qui pèsent sur le pays.

[1] DGB - Communiqué Adoption du Budget 2024-2025 en Conseil des Ministres

RÉVISION DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS (CGI)

Dans le cadre de la révision des textes du Code Général des Impôts (CGI), la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ouest (CCIO) ainsi que d'autres associations patronales ont offert au Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), la possibilité de mettre en place un comité technique neutre. Ce comité sera composé d'experts et de parties prenantes pour travailler sur la révision de ce nouveau code.

Le CGI constitue un pilier fondamental de notre système fiscal. Dans un environnement aussi complexe, il nous a semblé crucial d'assurer que les nouvelles normes soient adaptées au contexte actuel.

Le Ministère de l'Économie et des Finances a pris bonne note de notre proposition et nous a informé que des rencontres seront organisées à partir de la mi-novembre avec le secteur privé afin de mieux appréhender les préoccupations des uns et des autres, dans un souci de transparence et de dialogue renforcé. Depuis le changement de gouvernement, la CCIO a assuré le suivi avec le nouveau Ministre de l'économie et des finances afin de continuer le travail déjà commencé.

BIENVENUE

Nouveaux Membres

SONTRAM

Fondée en 1994, la Société Nationale des Transports Maritimes (SONTRAM S.A) est aujourd'hui une division intégrée du West Indies Group et sert d'agence maritime, de fournisseur, de manutentionnaire, d'exploitant de parc à conteneurs et de compagnie de camionnage. Elle dispose de 5000 pieds de stockage en plein air.

SONTRAM manutentionne les cuves de ciment en vrac pour CEMEX Haïti et coupe en vrac pour une variété d'importateurs de production alimentaire. La compagnie est en train d'obtenir le certificat BASC (Business Alliance for Security Commerce).

SAFI TRADING

Fondée en 2010, SAFI TRADING s'est imposée comme acteur dans deux secteurs distincts: la vente de produits cosmétiques et l'exportation de métaux.

CCI Chambre de Commerce et d'Industrie Ouest

JOYEUX NOËL

En cette période de fêtes, nous souhaitons vous adresser nos vœux les plus chaleureux.

Nous profitons de cette occasion pour vous remercier de votre engagement et de votre soutien constant. Votre dévouement contribue chaque jour à faire avancer notre vision commune, et c'est ensemble que nous bâtissons un avenir prometteur.
Que cette fête soit pour vous et vos proches un moment de bonheur partagé et de sérénité.

Joyeux Noël à toutes et à tous !